

# Publication de concours

Dans les derniers temps les publications de concours pour „HUNDE" ou „CYNO" étaient de plus en plus incomplètes. Surtout les noms des juges manquaient. La case restait vide ou était remplis avec le commentaire "juge pas encore fixé". Souvent les sportifs eux-mêmes ont annoncé ceci à la CTAMO.

Nous rappelons les organisateurs que la publication dans „HUNDE" ou „CYNO" doit être complète. **Y compris le nom des juges et d'assistant du juge (Obedience).**

Basé sur une décision lors de la séance de la CTAMO du 24 février 2010, le secrétariat de la CTAMO n'acceptera plus de publications incomplètes. Seul les publications complètes seront transmises. Un refus ne signifie PAS un effet suspensif concernant les délais de publication minimum. Les délais de publication doivent absolument être pris en considération.

9 mars 2010

Remo Müller  
Président CTAMO

Marion Zimmermann  
Concours CTAMO